CANADIAN KENNEL CLUB ® CLUB CANIN CANADIEN MD

5397 EGLINTON AVENUE WEST, SUITE 101, ETOBICOKE, ON M9C 5K6 | TEL/TÉL (416) 675-5511 | 1 (855) 364-7252 | www.ckc.ca

PROCÉDURE À SUIVRE POUR DÉPOSER UN GRIEF CONTRE UN CHIEN

Si vous désirez déposer un grief contre un chien, vous devez remplir le Formulaire officiel de grief en pièce jointe et le remettre au directeur de l'événement du club organisateur avant la fin de l'événement.

Tout grief présenté directement au Club est considéré comme une plainte en vertu des *Règlements administratifs* du CCC (extrait pertinent en pièce jointe) et le formulaire doit être légalisé par un juge de paix, un notaire public ou un commissaire à l'assermentation. Sur réception du formulaire dûment légalisé et de la caution appropriée, le Comité de discipline tiendra une audience. Le plaignant ou la plaignante et le ou la propriétaire du chien seront avisés de la date prévue de l'audience au moins trente jours avant l'audience au cas où les parties voudraient comparaître en personne ou soumettre toute preuve documentaire au Comité de discipline pour étude.

Si vous avez des questions concernant la procédure à suivre, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation du CCC pendant les heures normales d'ouverture, soit de 9 h 00 à 17 h 00, du lundi au vendredi.

FRAIS

	Membre	Non-membre
Grief contre un chien	200,00 $ plus taxes applicables	300,00 $ plus taxes applicables

Veuillez noter que les frais doivent être payés en dollars canadiens. Les chèques ou mandats escomptés ne seront pas acceptés.

Prière d'adresser toute correspondance au :

Club Canin Canadien
À l'attention de la Division de la réglementation
5397, avenue Eglinton Ouest, bureau 101
Etobicoke (Ontario) M9C 5K6

CANADIAN KENNEL CLUB ® CLUB CANIN CANADIEN MD

5397 EGLINTON AVENUE WEST, SUITE 101, ETOBICOKE, ON M9C 5K6 | TEL/TÉL (416) 675-5511 | 1 (855) 364-7252 | www.ckc.ca

FORMULAIRE OFFICIEL DE GRIEF

(Expositions et concours)

Le présent formulaire doit être utilisé dans le cas d'un grief contre un chien. Le grief sera traité conformément aux règlements pertinents du CCC régissant l'événement dont il est question. Le formulaire doit être accompagné de la caution appropriée (membres du CCC 200,00 $ plus taxes applicables et non-membres 300,00 $ plus taxes applicables).

Livre de règlements pertinent du CCC _____
Indiquer le chapitre, l'article et le livre de règlements pertinent

PLAIGNANT/PLAIGNANTE

_____
Nom

_____
Adresse postale complète, adresse électronique et numéro de téléphone

Nom enregistré et numéro du chien et numéro de catalogue_____

_____

_____

Nom et adresse du propriétaire du chien_____

_____

Nature du grief (annexer une feuille supplémentaire au besoin) _____

_____

_____

Nom du club _____

Date de l'exposition/concours/épreuve_____

Et je fais cette déclaration solennelle croyant en mon âme et conscience qu'elle est véridique et sachant qu'elle a même force et même effet que si elle était faite sous serment et en vertu de la *Loi sur la preuve au Canada*.

Déclaré devant moi à _____de _____
(ville, village, etc.) (nom de la ville, du village, etc.)

dans le(la) _____ de _____
(comté, municipalité régionale, etc.) (nom du comté, de la municipalité régionale, etc.)

ce _____ jour de _____ 20____

_____ _____
Commissaire à l'assermentation, etc. Signature de la personne faisant la déclaration